



Rapport d'Orientations Budgétaires 2017

Contexte institutionnel

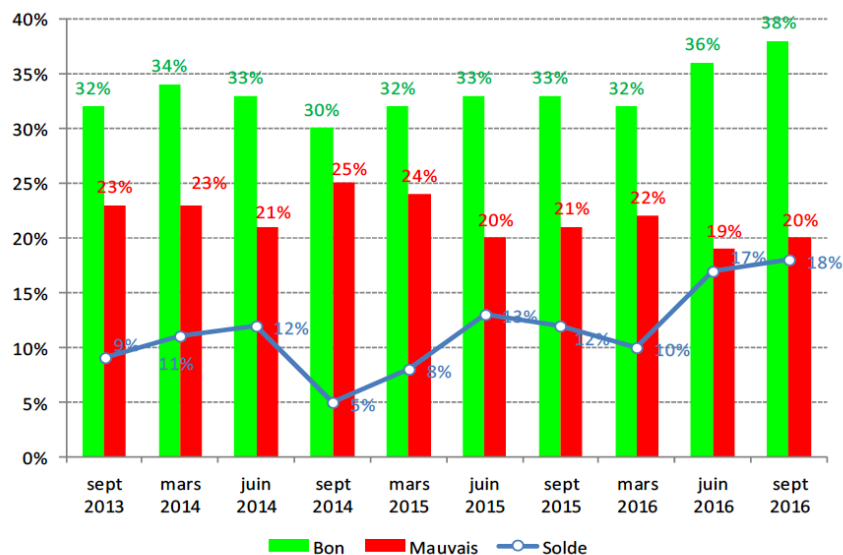
	2016	2017	2018	2019	2020
Evolution de l'intercommunalité	Mise en place des nouveaux périmètres intercommunaux				
Gestion de l'Eau	Au plus tard au 1/1/2020, Transfert des compétences en matière d'eau potable et d'assainissement aux communautés				
	Attribution aux communautés de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) au 1/1/2018				
Dechets	Au plus tard au 1/1/2017 transfert de compétence aux communautés				
Transports	Au plus tard au 1/1/2017 transports interurbains et gares routières départementales transférés aux régions				
	Au plus tard au 1/09/2017, transports scolaires transférés aux Régions				
Administration numérique territoriale (volet financier)	dématérialisation totale des pièces transmises au comptable au 1/1/2019 (collectivités et communautés de plus de 10 000 habitants)				
	dématérialisation des documents budgétaires pour les plus grosses collectivités au 1/1/2020				
	Déploiement de la facturation électronique entre le 1/1/2017 et le 1/1/2020				

Des indicateurs contrastés sur l'évolution de la situation économique dans le Grand Hainaut

✓ Un solde d'opinion positif des dirigeants au plus haut depuis 3 ans...

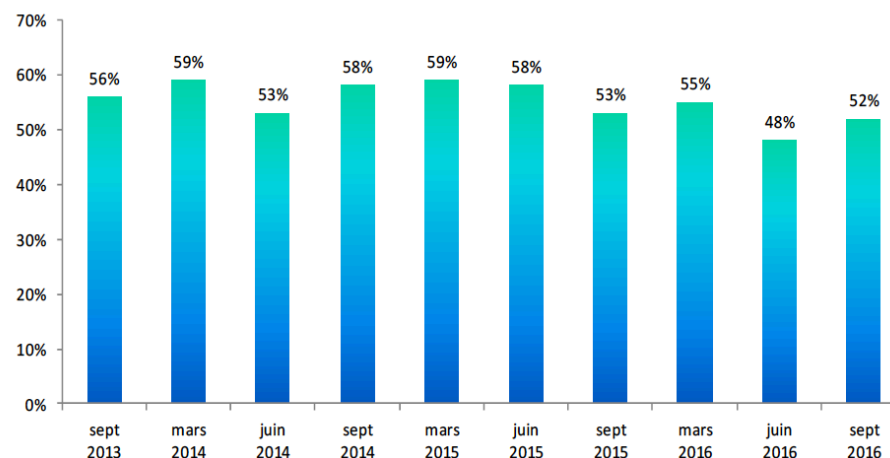
✓ ...Mais la part des entreprises déclarant rencontrer des difficultés augmente

Opinion des dirigeants sur l'activité du trimestre écoulé



Source : enquêtes trimestrielles de conjoncture des CCI Nord de France

Part des entreprises déclarant rencontrer des difficultés



Source : enquêtes trimestrielles de conjoncture des CCI Nord de France

✓ Créations d'entreprises

Créations	Cumul sur 12 mois (Août 2016)	Evolution sur un trimestre	Evolution sur un an	Part en région
Cambrai	753	-3%	-2%	3%
Maubeuge	922	-1%	-8%	4%
Valenciennes	1 952	1%	10%	9%
CCIT Grand Hainaut	3 627	0%	3%	16%
Région	22 420	0%	-2%	100%

Source : INSEE

Emploi salarié	Nb emplois au T1 2016	Evolution sur un trimestre	Evolution sur un an	Part en région
Cambrai	32 034	-0,8%	-0,8%	3%
Maubeuge	35 910	-2,0%	-2,5%	4%
Valenciennes	86 217	-0,7%	-0,1%	9%
CCIT Grand Hainaut	154 161	-1,0%	-0,8%	15%
Région	1 000 398	-0,8%	0,5%	100%

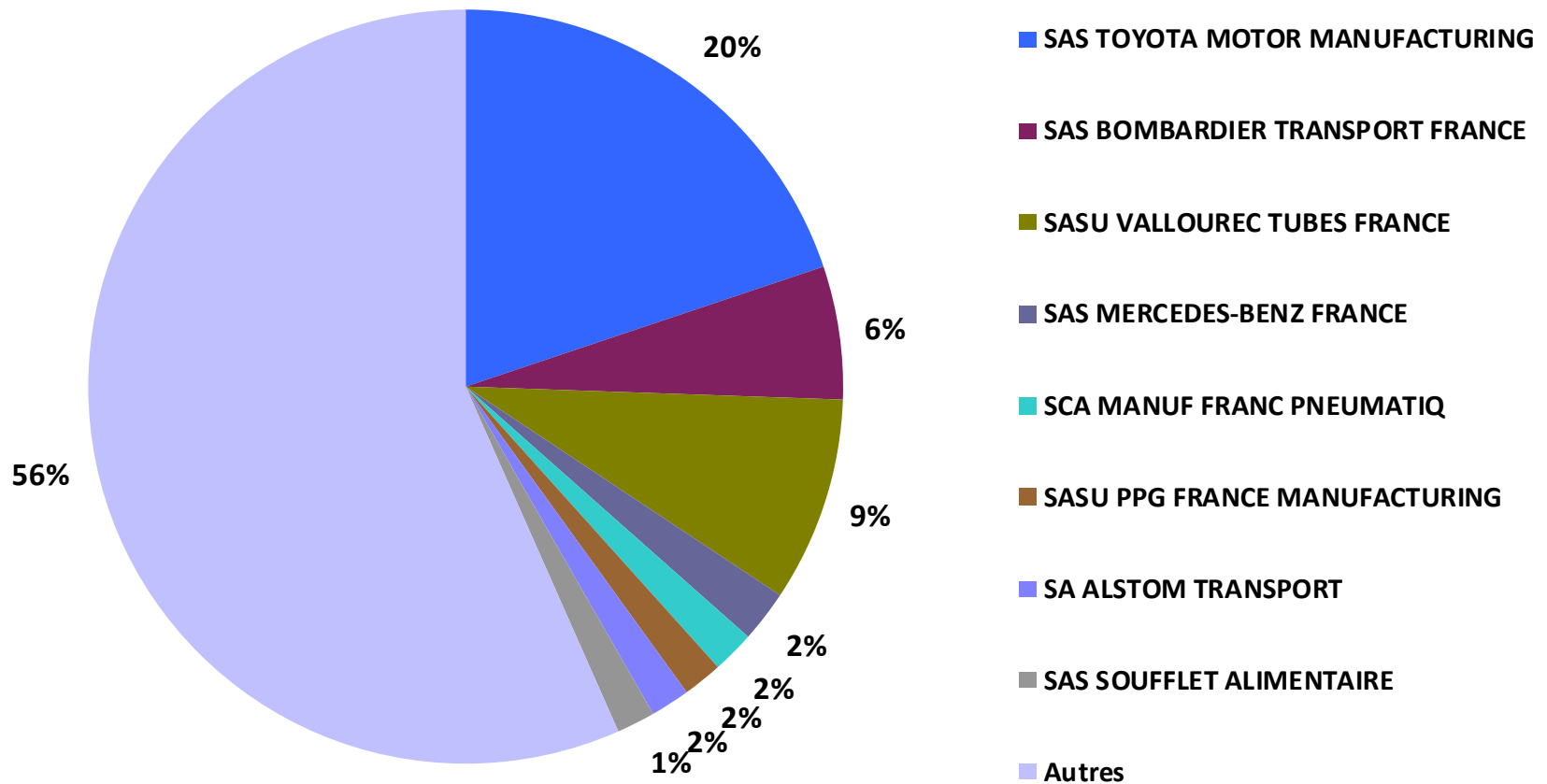
Source : URSSAF

Taux de chômage	T1 2016	T4 2015	T1 2015
Cambrai	12,7%	12,7%	12,6%
Maubeuge	15,1%	15,2%	15,2%
Valenciennes	15,4%	15,4%	15,3%
Région	12,7%	12,8%	13%

Source : INSEE

Au niveau de Valenciennes Métropole, un tissu fiscal concentré et dépendant du secteur industriel

Répartition du produit de la cotisation foncière sur les entreprises



Positionnement fiscal de la CAVM

Taux de CFE 2015	Total
CU de Dunkerque	34,94
CA d'hénin-Carvin	33,79
Métropole Européenne de Lille	33,64
CA du Boulonnais	33,62
CA de Lens - Liévin	32,40
CA de la Porte du Hainaut	31,03
CA Valenciennes Métropole	31,02
CA du Calais	30,75
CU d'Arras	30,58
CA de Béthune Bruay Noeux et En	29,12
CA du Douaisis [c.A.D.]	28,90
CA Creilloise	28,84
CA Maubeuge Val de Sambre	28,66
CA de Saint Omer	26,84
CA Amiens Métropole	25,83
CA de Cambrai	25,76
CA du Beauvaisis	25,33
CA Reims Métropole	24,92
CA de la Région de Compiègne	24,87
CA Charleville-Mézières/Sedan	22,29
CA de Châlons en Champagne	19,80
Moyenne	28,71

Taux 2015	Taxe d'habitation	Taxe de foncier bâti	Total
CU Arras	16,53	5,77	22,30
CA d'hénin-Carvin	14,43	5,68	20,11
CA du Calais	13,50	3,15	16,65
CA de Béthune Bruay Noeux et Environs	13,12	2,76	15,88
CA du Douaisis [c.A.D.]	12,56	3,00	15,56
CA du Boulonnais	13,31	0,80	14,11
Lille Métropole	12,10	0,00	12,10
CU Dunkerque	11,99	0,00	11,99
CA Valenciennes Métropole	11,94	0,00	11,94
CA Maubeuge Val de Sambre	11,88	0,00	11,88
CA de Cambrai	11,81	0,00	11,81
CA de la Porte du Hainaut	11,71	0,00	11,71
CA de Saint Omer	11,56	0,00	11,56
CA de Lens - Liévin	11,51	0,00	11,51

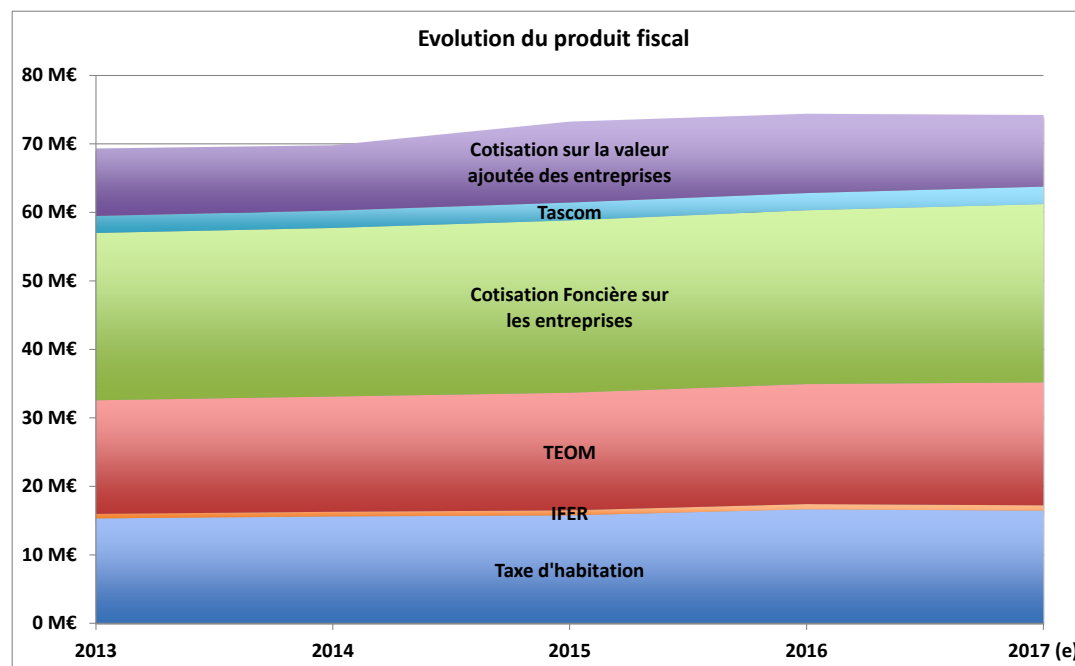
	TEOM 2015
DUNKERQUE	17,78
LILLE	16,88
DOUAI	13,60
VALENCIENNES	12,07
CAMBRAI	9,72
BOULOGNE SUR MER	9,41
SAINT OMER	9,12
LIEVIN	7,07
LENS	7,07

Une stagnation attendue du produit fiscal communautaire pour 2017

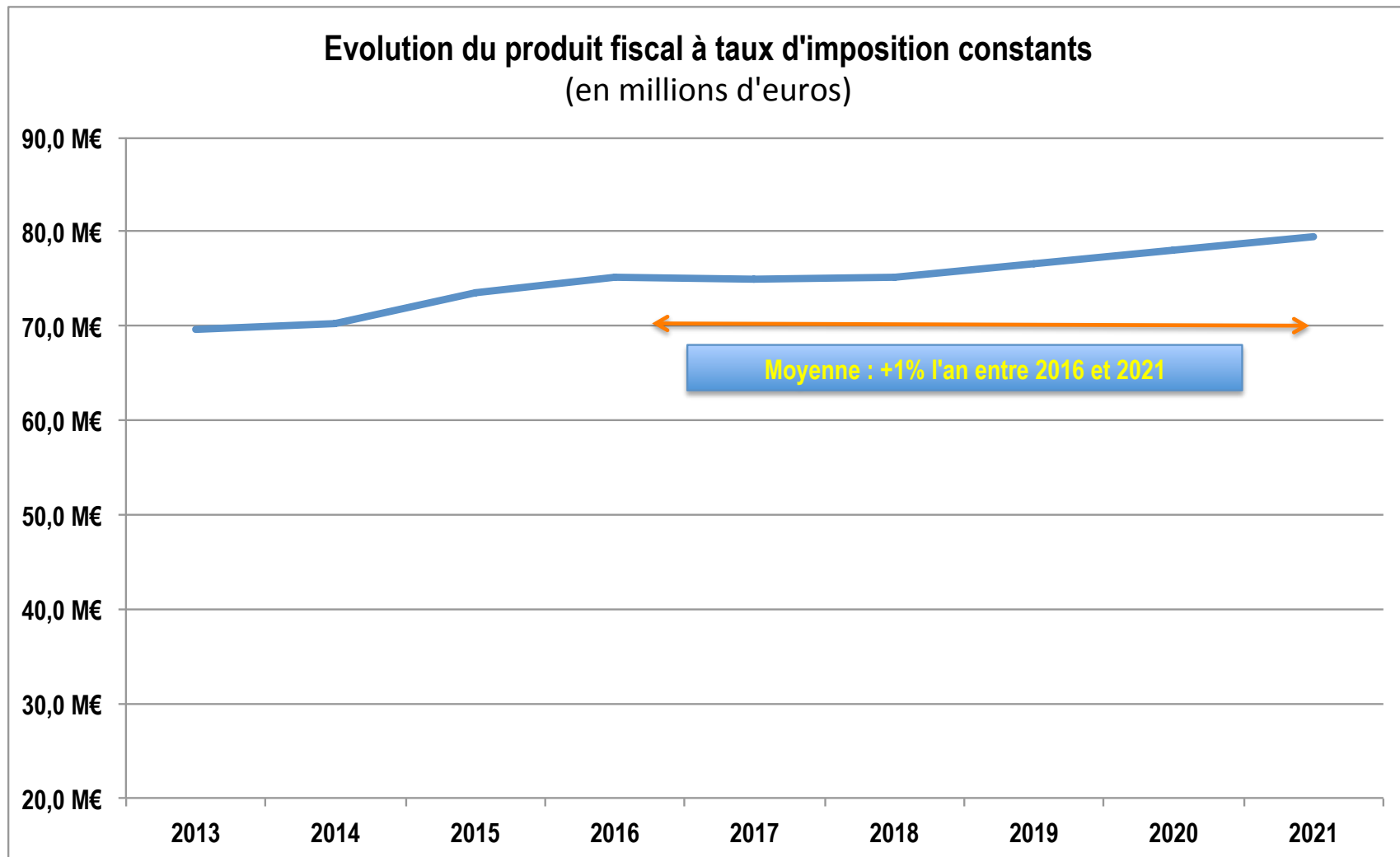
✓ Sur la base des estimations fournies par les services fiscaux, une stagnation attendue du produit fiscal (75 M€) :

- Notamment en raison d'une baisse de 10% de la CVAE (-1 M€)

✓ Un risque de baisse plus prononcée en fonction de la forme que prendra la restructuration du site de Vallourec



A taux d'imposition constants, une hypothèse de progression limitée de la ressource fiscale dans les prochaines années en raison de la conjoncture et de l'origine du produit fiscal



Projet de Loi de Finances 2017

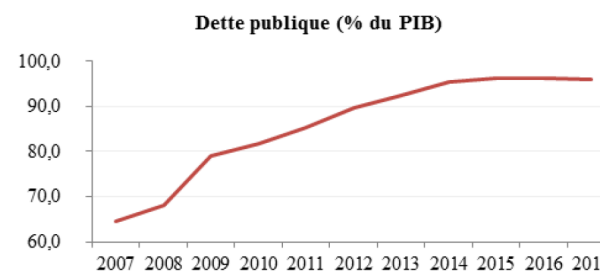
- ✓ Une progression des dépenses de l'Etat limitée à 2,7 milliards (+0,7%), notamment grâce à une réduction des transferts aux collectivités de 2,8 milliards

Md€	LFI 2016	PLF 2017	Écart PLF 2017 - LFI 2016
Dépenses des ministères	224,7	232,0	7,2
Prélèvement sur recettes (PSR) au profit de l'Union européenne	20,2	19,1	-1,1
Total hors dette, pensions et concours aux collectivités locales	244,9	251,1	6,1
Transferts aux collectivités locales (PSR et mission RCT*)	50,3	47,4	-2,8
<i>dont dotation globale de fonctionnement</i>	33,2	30,7	-2,5
<i>dont fond de soutien à l'investissement local</i>	0,1	0,5	0,3
<i>dont autres</i>	16,9	16,2	-0,7
Total des dépenses de l'État, hors charge de la dette et pensions	295,2	298,5	3,3
Charge de la dette**	44,5	42,2	-2,3
Contributions au CAS Pensions**	46,2	47,9	1,6
Total des dépenses de l'État ₁	385,9	388,5	2,7

Source : Débat d'Orientation des Finances Publiques (juillet 2016)

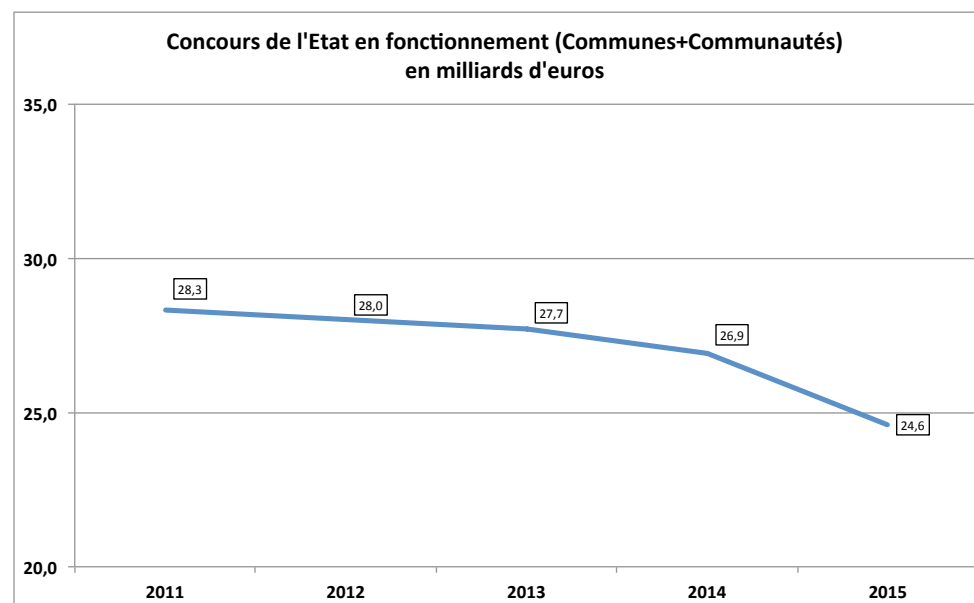
✓ Objectifs du Gouvernement

- Ramener le déficit sous la barre des 3% du PIB
- Maitrise de la dette publique



Contexte économique et projet de loi de finances 2017

- ✓ **Au plan national, une prévision gouvernementale optimiste avec un taux de croissance de 1,5% sur les années 2016 et 2017** (rappel croissance de +0,7% en 2014 et 1,3% en 2015)
 - Pour 2017, selon le Haut Conseil des Finances Publiques, **une hypothèse optimiste, qui « s'écarte du principe de prudence permettant d'assurer au mieux le respect des objectifs et des engagements pris en matière de Finances Publiques »**
 - Le Haut Conseil des Finances Publiques considère comme incertain le retour en 2017 du déficit sous le seuil de 3 points du PIB
- ✓ **Ce faisant, quelque soit le scénario politique, la politique de rigueur de l'Etat vis à vis des collectives locales, devrait se poursuivre**



Impact du projet de loi de finances 2017 sur les finances de Valenciennes Métropole : au niveau des recettes de fonctionnement, la poursuite de la baisse des dotations et compensations (- 1 M€)

- ✓ Une dotation d'intercommunalité toujours impactée par la contribution au redressement des finances publiques mais qui devrait se stabiliser en 2017 avec l'augmentation de l'enveloppe moyenne par habitant qui passe de 45€/hab à 48€/hab pour les communautés d'agglomération

- ✓ La dotation de compensation (14,9 M€ en 2016) continue de baisser (-2,5%) afin de financer l'augmentation de la DSU et de la DSR

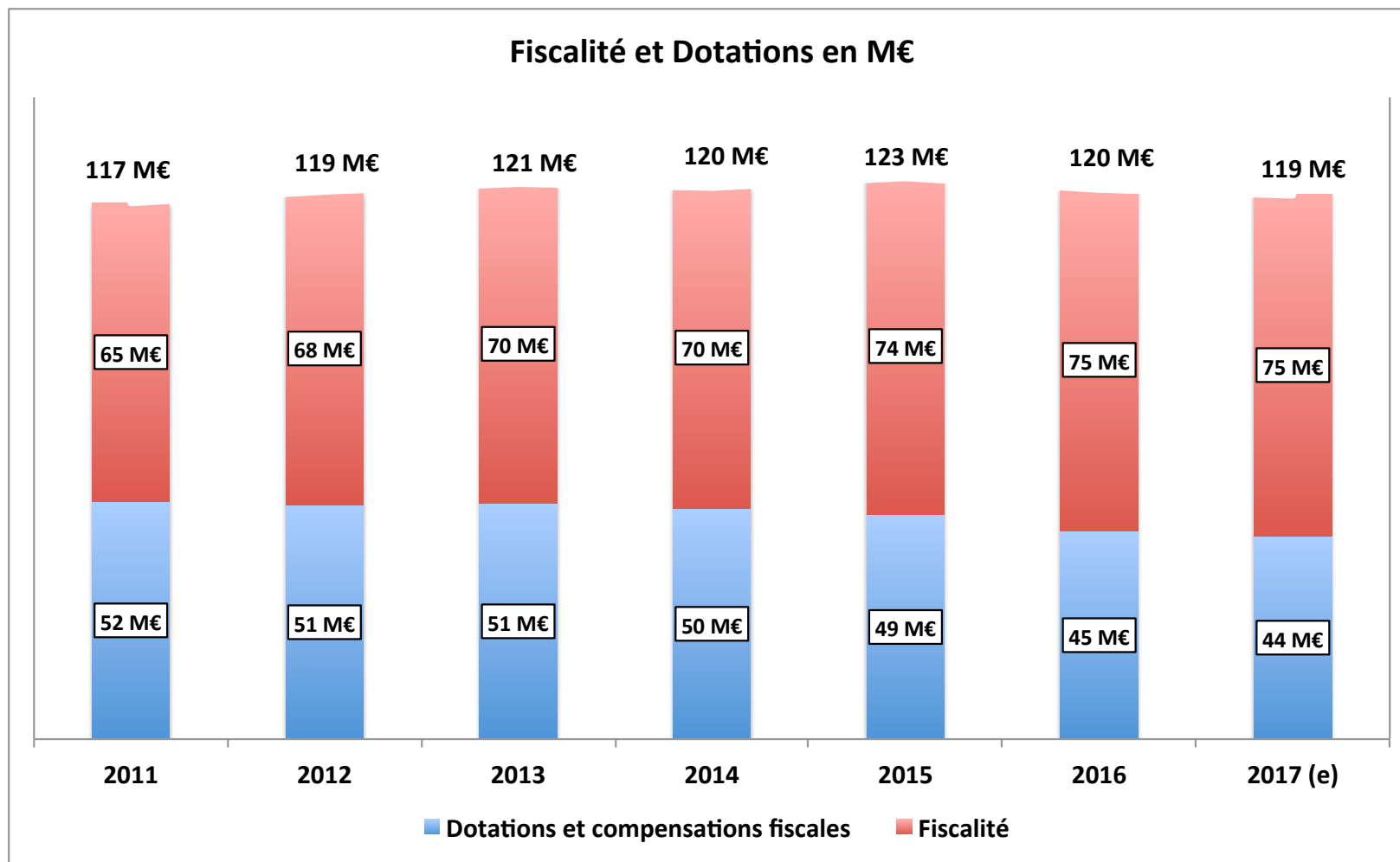
- ✓ FNGIR et DRCTP sont maintenus...
 - mais un risque de baisse dans les prochaines années sur la DCRTP, nouvelle variable d'ajustement pour l'instant uniquement pour les départements et régions

- ✓ FPIC gelé à 1 milliard d'euros...il aurait dû atteindre 1,2 milliards (la loi prévoyait un montant égal à 2% des recettes fiscales...)
 - Un risque de baisse avec la recomposition des territoires intercommunaux ?

En millions d'euros		2013	2014	2015	2016	2017 (e)	
A	Dotation d'intercommunalité	7,9	7,7	7,5	7,1	7,1	
B	Contribution à l'effort de redressement des finances publiques	0,0	-0,9	-2,2	-5,3	-6,4	
C=A+B	Dotation d'intercommunalité nette	7,9	6,7	5,3	1,8	0,7	
	Dotation de compensation	15,7	15,5	15,2	14,9	14,6	
	FNGIR	16,6	16,6	16,6	16,6	16,6	
	DCRTP	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	
	FPIC	0,8	1,3	1,7	2,1	2,1	
	compensation exonération TH	1,1	1,1	1,2	1,0	1,2	
	compensation TP	0,5	0,4	0,2	0,2	0,1	
	RCE*+aménagement du territoire	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	
	Total Autres compensations	1,6	1,5	1,5	1,3	1,5	
							var annuelle moyenne
	TOTAL	51,4	50,3	48,9	45,3	44,3	-4%

- ✓ Autres compensations (-21% et peut-être -40%) sauf compensation des exonérations de TH

Depuis 2015 , une réduction des dotations et des compensations non compensée par les ressources fiscales



Les principales autres mesures du projet de loi de finances 2017 relatives aux collectivités locales

✓ La poursuite du soutien à l'investissement local au travers du FSIL

M€	2014	2015	2016	2017
DETR (1)	600	800	800	1 000
Dont part de la DETR affectée au FSIL (2)	-	-	200	400
DSIL (3)	-	-	800	816
TOTAL FSIL (2)+(3)	-	-	1 000	1 216
DETR non affectée au FSIL (1)-(2)	-	-	600	600

- Priorités du FSIL

- ➔ 600 M€ : Transition énergétique, Accessibilité et Logement et 150 M€ pour les pactes métropolitains d'innovation

- ➔ 600 M€ en soutien aux projets des territoires ruraux dont 216 M€ pour financer les contrats de ruralités

✓ DSU : +180 M€

- réduction du nombre de communes éligibles (passage de 751 à 668) pour les communes de plus de 10 000 habitants et introduction d'un plafond de potentiel financier

- Evolution de l'indice servant à la répartition (revenu passe de 10% à 25% et le potentiel financier de 45% à 30%)

✓ DSR : +117 M€

- ✓ **Financement de ces hausses** par une réduction des dotations forfaitaires des communes (sous condition de potentiel fiscal), des dotations de compensation des communautés, des concours financiers de l'Etat servant de variables d'ajustements...

Objectif non prescriptif d'évolution de la dépense publique locale

La loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2014-2019 a institué un objectif d'évolution de la dépense locale (ODEDEL), exprimé en pourcentage d'évolution annuelle.

Pour 2017, l'objectif d'évolution de la dépense publique locale (ODEDEL) serait de + 2% dont +1,7% pour les dépenses de fonctionnement et +3% pour l'investissement

Déclinaison de l'ODEDEL

Catégorie de collectivité	2017
Collectivités locales et leurs groupements	2%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>1,7%</i>
Bloc communal	2,1%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>1,3%</i>
Communes	2,1%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>1,3%</i>
EPCI	2,1%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>1,3%</i>
Départements	2,2%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>2,6%</i>
Régions	0,8%
<i>dont évolution des dépenses de fonctionnement</i>	<i>1,1%</i>

L'ODEDEL

L'objectif d'évolution de la dépense locale (ODEDEL) est un outil de pilotage indicatif de la dépense locale. Il a été créé par l'article 11 de la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour la période 2014-2019. Il y est disposé que « les collectivités territoriales contribuent à l'effort de redressement des finances publiques, selon des modalités à l'élaboration desquelles elles sont associées. Il est institué un objectif d'évolution de la dépense publique locale, exprimé en pourcentage d'évolution annuelle et à périmètre constant ». L'ODEDEL reste purement indicatif et sans valeur contraignante. Les LPFP ne sont pas de nature budgétaire et les normes de dépenses qu'elles contiennent ne sauraient définir des enveloppes limitatives de crédits ; en pratique un objectif global de dépense publique locale ne saurait être valablement opposé à une collectivité compte tenu du principe de libre administration, principe de rang constitutionnel, qui s'impose au législateur et à toutes les autorités administratives. (article 72 de la Constitution).

Tendances sur le budget 2017 à l'issue des réunions budgétaires avec les services

✓ Fonctionnement: Baisse marquée de l'épargne d'exploitation

- Stagnation des recettes de fonctionnement
- Progression des dépenses d'exploitation (+ 2,9 M€)
 - Baisse de l'attribution de compensation liée aux transferts de compétence opérés

✓ Origine de la baisse de l'épargne d'exploitation

- 72% de la baisse provient des compétences aujourd'hui exercées par la CAVM
- 15% de la baisse provient de la prise de compétence sur le Phénix
- 13% de la baisse est issue de l'extension de la compétence sur les zones d'activités

En millions d'euros (mouvements réels - hors mouvements croisés entre budgets)	Budget Primitif 2016	2017 (projet BP au 20/10/2017)	2017 Projet BP au 20/10/2017 (hors transfert phénix)	Incidence Transfert Phénix Phénix
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	126,5	126,6	126,2	0,4
<i>variation</i>		0,1%	-0,3%	
DEPENSES D'EXPLOITATION	102,8	105,7	105,0	0,8
<i>variation</i>		2,9%	2,1%	
dont dotation de solidarité	1,7	1,7	1,7	0,0
dont attribution de compensation	38,5	37,7	38,4	-0,7
dont dépenses générées par les compétences communautaires	62,6	66,3	64,8	1,5
<i>variation</i>		5,9%	3,4%	
Epargne d'exploitation	23,7	20,9	21,3	-0,4
<i>variation</i>		-12%	-10%	
En % des recettes de fonctionnement	19%	16%	17%	

✓ Transfert du Phénix à la CAVM

- Un impact limité à -0,4 M€ sur l'épargne d'exploitation
 - En raison d'une diminution envisagée de l'attribution de compensation de la Ville de Valenciennes de 0,7 M€

Les principales évolutions constatées

Principaux postes de variation de dépenses générées par les compétences communautaires (hors transfert Phenix) en milliers d'euros	Budget primitif 2016	Budget primitif 2017 (version 20/10/2016)	variation dépenses	variation charges nettes en valeur absolue (Dépenses - recettes affectées)
Zones d'activités Loi Notre	0	370	370	370
Personnel	9 357	9 649	292	314
Cité des Congrès	441	737	296	296
Déchets verts	1 562	1 811	249	249
Immobilier d'entreprises	1 711	1 704	-6	166
Incinération des déchets	4 716	4 880	164	164
Réseau Chaleur	10	182	172	146
Taxes foncières (hors patrimoine éco)	597	742	144	144
Garage numérique (Nouvelle Forge)	0	305	305	125
Ruches (Technopole et Forge)	96	297	201	101
Soutien du pôle européen de création (Phénix)	186	276	90	90
Containers (entretien Colonnes enterrées)	85	171	86	86
Pôle Santé Conde	0	114	114	83
gestion aires Gens du Voyage	293	372	79	24
Autres	43 578	43 156	-422	-520
Total Dépenses	62 632	64 766	2 134	1 836

Ressources Humaines (1/3)

Structure des effectifs au 1^{er} janvier 2016

La CAVM emploie 166 agents sur postes permanents

39 % d'hommes et 61 % de femmes,

73 % de titulaires et 27% de contractuels

92 % travaillent à Temps Complet, 6 % à temps partiel et 2 % à Temps Non Complet

Par catégorie et filière

- Catégorie A : 41 % (40 % d'hommes & 60 % de femmes),
 - Catégorie B: 22 % (32 % d'hommes & 68 % de femmes),
 - Catégorie C : 37 % (43 % d'hommes & 57 % de femmes),
 - Filière administrative : 67 % des effectifs (19 % d'hommes & 81 % de femmes),
 - Filière technique : 32% des effectifs (83 % d'hommes & 17 % de femmes),
 - Filière culturelle : 1% des effectifs
- ✓ L'âge moyen d'un agent est de 41 ans
- ✓ *L'âge moyen des hommes est de 44 ans et celui des femmes 39 ans*

Ressources Humaines (2/3)

STRUCTURE PREVISIONNELLE DE LA MASSE SALARIALE 2017

	Rémunérations brutes/budget total	Charges patronales/budget total	Total chargé/ budget total
Titulaires	51 %	21 %	72 %
Non titulaires	19 %	9 %	28 %

Masse salariale prévisionnelle 2017 = 9 649 000 €

Ressources Humaines (3/3)

EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL 2016/2017

- **Rapport d'observations définitives de la CRC sur les années 2009 et suivantes (page 25/42) : un temps de travail annuel de 1 562 heures en moyenne et un rappel à la réglementation pour respecter les dispositions du décret N° 2001-623 du 12 juillet 2001 sur la durée légale du travail (1 607 heures annuelles)**
- **Un travail de mise en conformité du protocole ARTT de la CAVM réalisé entre septembre 2015 et juin 2016 : délibération du 24 juin 2016 portant mise en place du nouveau protocole ARTT à compter du 1^{er} septembre 2016 fixant la durée de travail à 1 607 H annuelles (poste à TC) avec 2 régimes de temps de travail soit 36H/semaine soit 38H30/semaine**

L'évolution de l'équilibre financier

✓ **Un projet de budget 2017 conservant un financement sain des investissements**

- La dette finance 46% des investissements

✓ **Une solvabilité correcte mais en cours de dégradation**

- Fin 2017, Valenciennes Métropole sera en capacité de rembourser sa dette à partir de son épargne en **2,4 ans** (hypothèse basse) ou **6,8 ans** (hypothèse haute) contre **1,2 ans** fin 2015

- Ratios moyens des communautés fin 2015 :

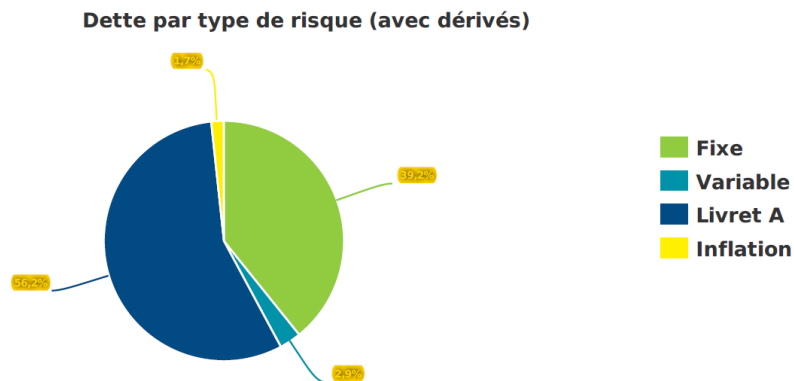
- Capacité de désendettement 4,6 ans
- taux d'épargne brute de 13,5%
- taux d'épargne d'exploitation de 16%

En millions d'euros (mouvements réels - hors mouvements croisés entre budgets)	Budget Primitif 2016	2017 (projet BP au 20/10/2017)
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	126,5	126,6
<i>variation</i>		0,1%
DEPENSES D'EXPLOITATION	102,8	105,7
<i>variation</i>		2,9%
dont dotation de solidarité	1,7	1,7
dont attribution de compensation	38,5	37,7
dont dépenses générées par les compétences communautaires	62,6	66,3
<i>variation</i>		5,9%
Epargne d'exploitation	23,7	20,9
<i>variation</i>		-12%
En % des recettes de fonctionnement	19%	16%
Frais financiers	3,0	3,0
Epargne brute	20,7	17,8
En % des recettes de fonctionnement	16%	14%
Dépenses d'investissement (hors dette)	85,7	81,0
Amortissement de la dette	7,4	7,1
Recettes d'investissement hors dette	28,0	25,7
Emprunt d'équilibre	44,3	44,6

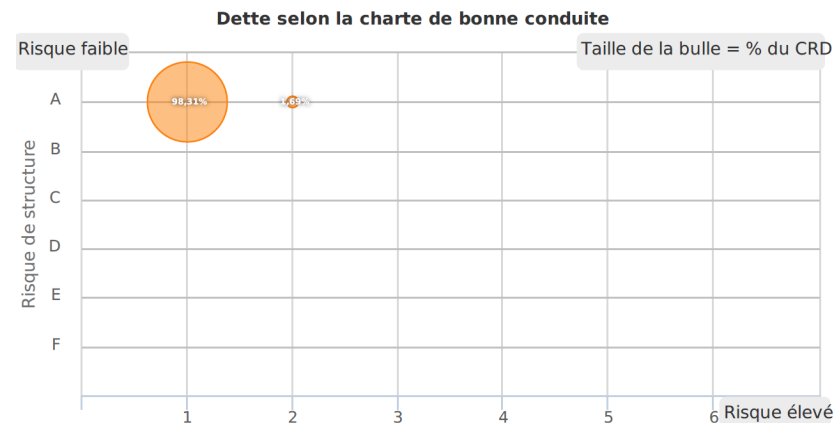
	2016	2017
Solvabilité		
Encours de dette au 31/12/2016	47 M€	
Encours théorique au 31/12/2017 (réalisation 100% du budget)		121 M€
Encours au 31/12/2017 - estimation Compte administratif prévisionnel (1)		54 M€
Capacité de désendettement théorique		6,8 ans
Capacité de désendettement sur base estimation Compte administratif (1)	1,8 ans	2,4 ans

Caractéristiques de l'endettement de Valenciennes Métropole

- ✓ Un encours de dette au 31/12/2016 de 47 M€ avec 39% de taux fixe et 56% de prêts indexés sur le livret A



- ✓ Mise en place au 1/11/2016 d'une ligne de trésorerie de 10 M€ afin de gérer les besoins conjoncturels de trésorerie
- ✓ Echelle de risque de la dette souscrite au 1/1/2017



81 M€ d'investissements proposés au Budget 2017, à arbitrer

✓ D'autres investissements de moindre ampleur à souligner :

- 400 k€ dans le cadre de l'installation des bornes liées à l'électromobilité
- 400 k€ 1^{ère} tranche voirie de desserte de Marly Industrie
- 470 k€ Aires de camping car de Condé et de Valenciennes
- 210 k€ Gros entretien Centre des Arts de la Rue/Le Boulon
- Etude et provisions pour implantation petits équipements sportifs (85 k€)
- 30 k€ (Etude aménagement scène de musiques actuelles)
- Matériel d'animation (communes rurales : 30 k€)
- Etude et provisions pour implantation petits équipements sportifs (85 k€)

Principales dépenses d'investissement proposées pour 2017 (version du 20/10/2016)	En millions d'euros	En % cumulé des investissements)
Cité des Congrès	8,67	11%
Boulevards Communautaires	6,91	19%
Parc des Rives de l'Escaut	5,08	25%
Acquisitions Terrains pour activités économiques	4,45	31%
Desserte Petite Forêt	4,32	36%
PARC PRIVE - ANAH	3,50	41%
FDS FSIC 2015-2020	3,09	44%
BOUCLE UN'ESCAUT Aménagement de pistes cyclables	2,63	48%
VIEUX CONDE PNRQAD - LE JARD - ILOT DERVAUX	2,33	51%
Fonds de concours Transports	2,00	53%
CONTOURNEMENT NORD - PHASE 1	1,70	55%
MAISON DE L'HABITAT DURABLE	1,52	57%
VALENCIENNES - CHASSE ROYALE	1,46	59%
PNRQAD-CONDE-PLACE DELCOURT	1,37	61%
ZONES D'ACTIVITES (LOI NOTRe)	1,36	62%
FRESNES PNRQAD - RUE DE L ESCAUT - ILÔT DU RIVAGE	1,34	64%
EXTENSION DE L AERODROME OUEST	1,24	65%
AP CITE MONT DE LA VEINE	1,16	67%
Scène national PHENIX (1 ^{ère} tranche Tvx)	1,15	68%
SMART AGGLO	1,08	70%
STADE DU HAINAUT (Pelouse hybride 0,6 M€/réfection Parvis)	1,04	71%
Lutte contre les inondations (SECTEUR 2 / 12 COMMUNES)	1,03	72%
Fonds de concours CD59 - Réamngt RD70 Cout 2M€	1,00	73%
Technopole (Acquisitions Terrains)	0,99	75%
VALENCANAL	0,92	76%
Acquisition immobilière Technopole	0,86	77%
RESEAU HAUT DEBIT M4	0,84	78%
AP CITE CHABAUD LATOUR - ACACIAS	0,70	79%
FONDS DE CONCOURS-AIDE À L IMMOBILIER D ENTREPRISE	0,70	80%
PROGRAMME COLONNES ENTERREES	0,70	80%
OPERATIONS SOUS MANDAT CITE THIERS (SIAV-BRUAY)	0,55	81%
Fonds de concours PDMI - Ecran phonique	0,55	82%
AP CITE HARDY BALLANGER	0,55	82%
ACQUISITIONS BACS OM ET MATERIEL	0,50	83%
REHABILITATION DURABLE HLM	0,50	84%
Eco Quartier Aulnoy	0,50	84%
Etudes Piste d'essai + liaison le Poirier Université	0,50	85%

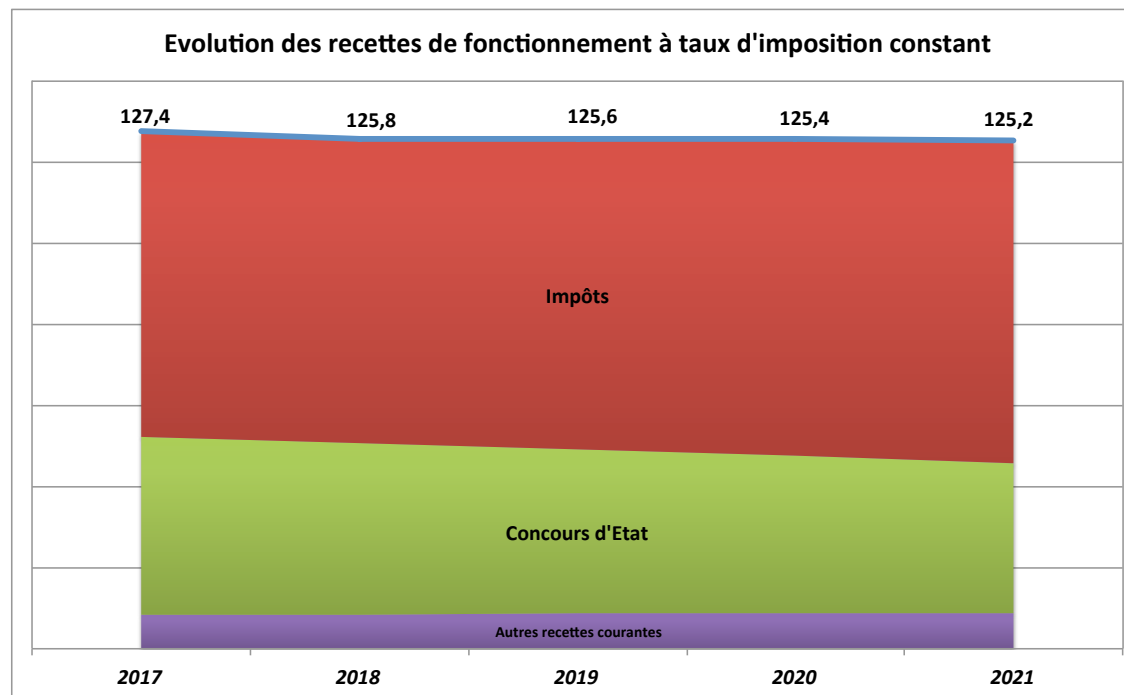


Perspectives financières 2016 - 2021

PRESENTATION

1. Projection des **recettes réelles de fonctionnement** sur la période 2016-2021
 2. Projection des dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers, aussi appelée **dépenses d'exploitation**, sur la période 2016-2021
 3. Détermination de **l'épargne d'exploitation**, solde entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses d'exploitation, disponible pour autofinancer les investissements et rembourser l'annuité de la dette
 4. Intégration du Plan Pluriannuel d'Investissement dans la prospective financière
- **Objectif : Maintien d'une situation financière saine :**
- un endettement correctement proportionné à la capacité de remboursement
 - une capacité à rembourser la dette à partir de l'autofinancement ne devant pas dépasser 8 ans afin de conserver une bonne qualité de signature auprès des établissements bancaires et de pouvoir faire face à de mauvaises surprises...

Une scénario plausible de diminution des recettes de fonctionnement sur la période 2016-2021 à taux d'imposition inchangés (-0,5% l'an) et sans mise en place de nouvelles ressources



- **Fiscalité** : une hypothèse de progression de + 2% l'an à taux d'imposition constant à compter de 2019
 - En 2018, un effet « Cession Vallourec » possible (-1,3 M€)
- **Dotations d'Etat et compensations fiscales** : -4 % l'an (évolution identique à l'évolution moyenne observée entre 2011 et 2017)

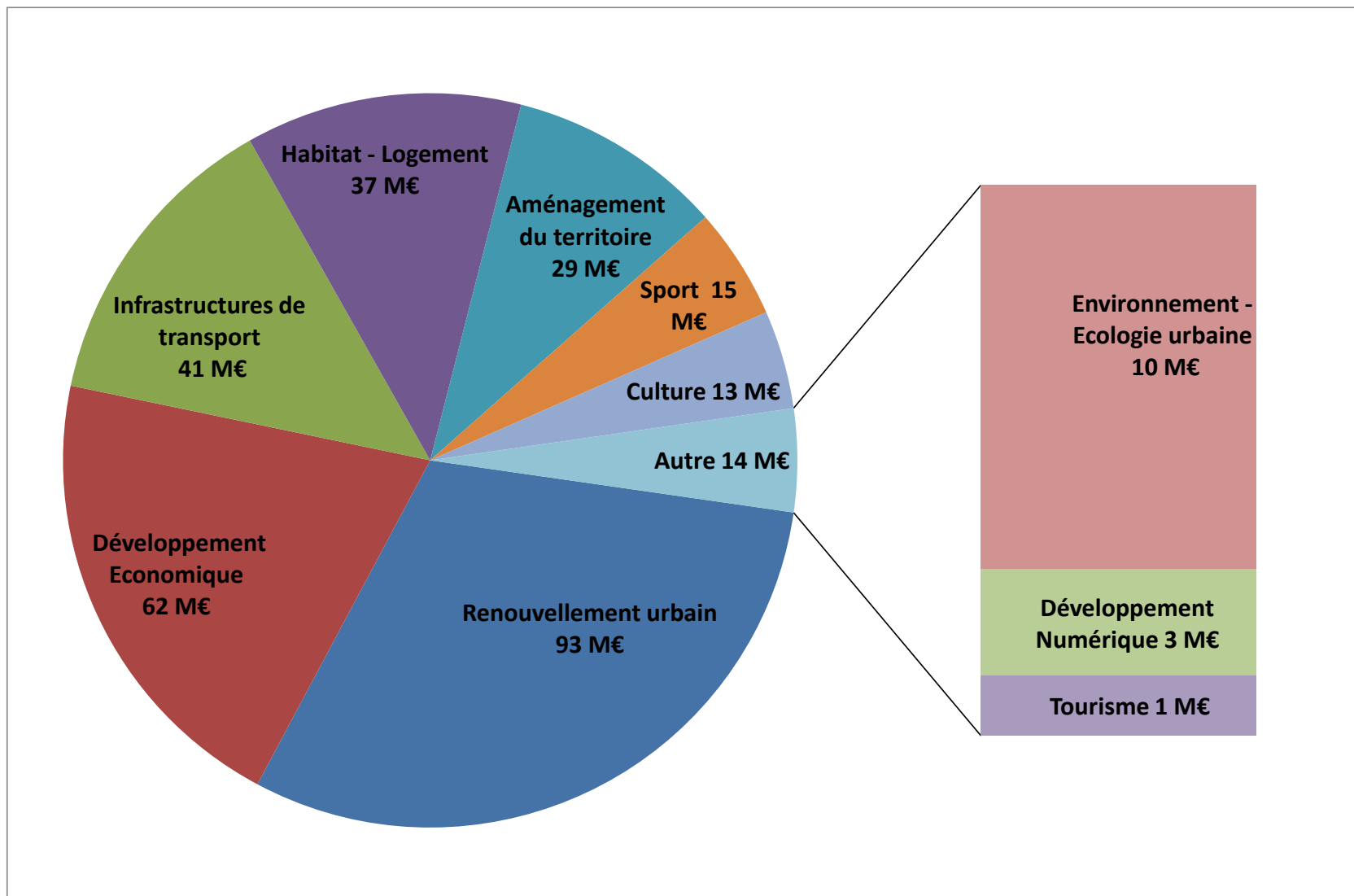
Les autres hypothèses de la prospective

- ✓ La reconduction sur la période 2017-2021, d'un taux de croissance des dépenses de fonctionnement générées par les compétences communautaires de 3% l'an, soit reconduction du taux de croissance entre 2016 et 2017, au stade actuel de préparation du budget
- ✓ L'intégration du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

	PPI en millions d'euros
Dépenses prévues	306
Subventions prévues	103
Cessions prévues	22
Dépenses nettes	180

- ✓ **Autorisations de programme (AP) intégrées dans le PPI**
 - **AP/CP votées : 43 M€ de crédits de paiements sur 2017-2021**
 - **Principales évolutions proposées au niveau des AP intégrées dans le PPI**
 - Augmentation de 20% de l'AP du Fonds de Soutien des Investissements communaux (passe de 17 M€ à 20 M€)
 - Mise en place de l'AP travaux Boucle Un'Escaut
 - Mise en place de 3 AP travaux : une par cité minière (*Chabaud Latour Acacias, Hardy Ballanger, Mont de la Veine*)
 - **Création de nouvelles AP pour 2017 :**
 - Boulevards communautaires
 - Fonds de concours piscines
 - Réaménagement secteur Marly industrie (AP étude en 2017)

Plan Pluriannuel d'Investissements



PRINCIPAUX PROJETS DU PPI (1/2)

❑ Développement Economique

- Extension PAVE, Aides aux entreprises et Soutien Recherche & Développement, Développement Technopole, Réhabilitation ZA Loi Notre, Phase 2 Port à container

❑ Renouvellement Urbain

- Rénovation des Centre-Bourg, Cités Minières, Nouveau Programme de Rénovation Urbaine,

❑ Infrastructures de Transport

- Contournement Nord, Desserte Pôle Dév Eco de Petite-Forêt, Pistes cyclables,

❑ Aménagement du territoire

- Réaménagement secteur Marly Industrie, Ecoquartier d'Aulnoy lez Valenciennes

PRINCIPAUX PROJETS DU PPI (2/2)

❑ Habitat, Logement

- Aides à la pierre (Parc privé et parc social), réhabilitation thermique du parc social, aide à l'accession

❑ Culture

- Lieu dédiée aux musiques actuelles, gros entretien des équipements communautaires

❑ Sport

- Fonds de concours dans le cadre de la reconstruction de la piscine de Valenciennes, Salle de Sport intercommunale (sud du territoire), gros entretien des équipements communautaires

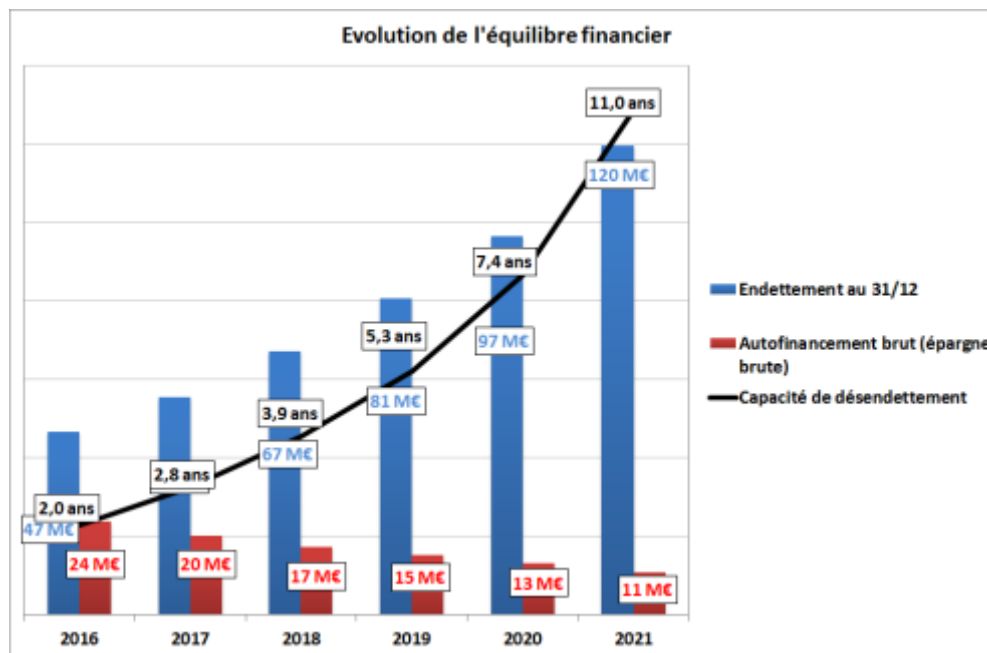
❑ Environnement

- Lutte contre les inondations, déploiement des colonnes enterrées, entretien déchetteries,

❑ Projets repérés mais non chiffrés

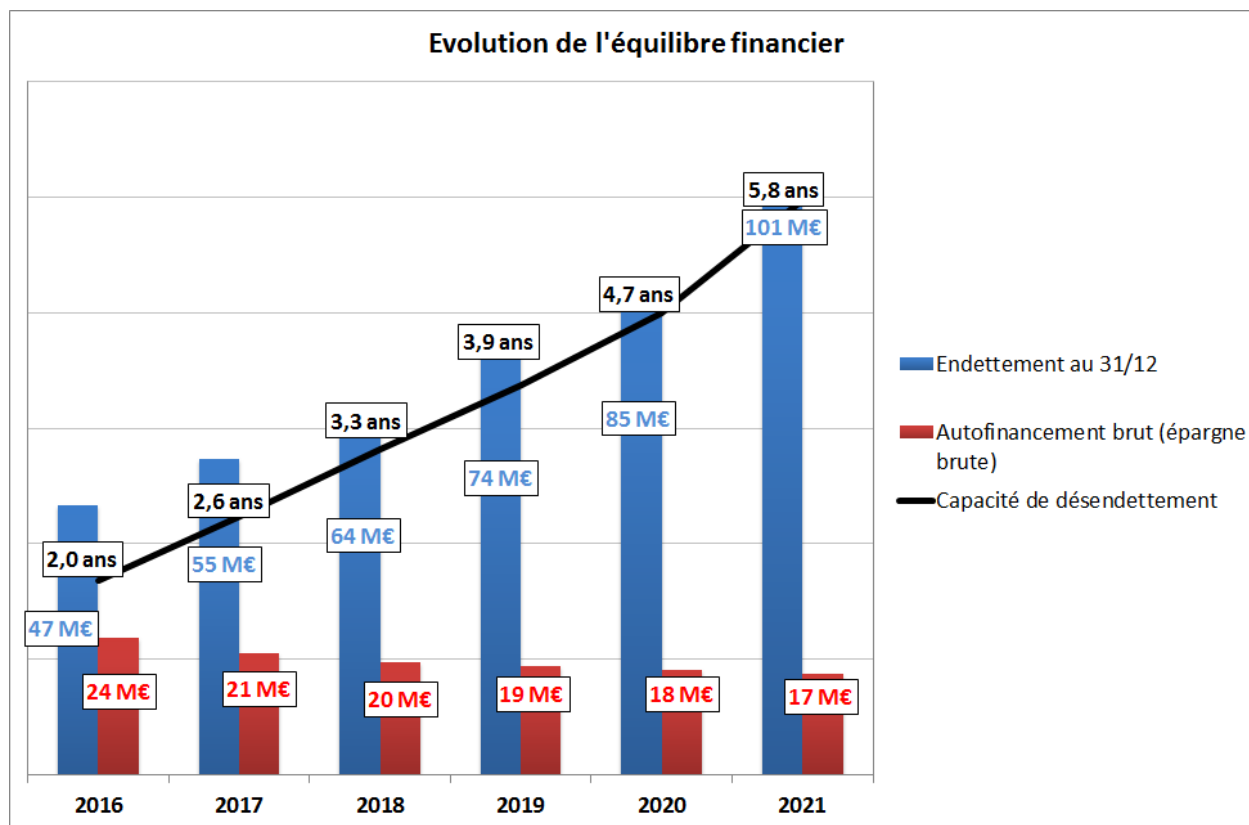
- Développement des usages et services numériques, Liaison Technopole Le Poirier, Parc des Rives de l'Escaut (phase 3),....

Evolution de l'équilibre financier : une solvabilité fortement dégradée en fin de période



- ✓ Un doublement de la dette sur la période alors que la ressource dégagée pour rembourser l'endettement (l'épargne brute) diminue fortement :
 - Un différentiel de croissance trop important entre Les recettes de fonctionnement (-0,5% l'an) et les dépenses de fonctionnement (+2% l'an)
- ✓ Une capacité de désendettement de 11 ans dépassant la limite fixée (8 ans) en raison de l'effondrement du niveau d'épargne qui passe de 24 M€ à 11M€ fin 2021
- ✓ Conclusion : Dans le cadre de la construction du budget 2017, nécessité de caler l'évolution des dépenses de fonctionnement sur celle des recettes afin de maintenir la capacité d'investissement de la communauté

Un scénario viable et plus vertueux avec une progression des dépenses de fonctionnement générées par les compétences communautaires limitée à 1% l'an



- ✓ **Conclusion : Une croissance des dépenses de fonctionnement générées par les compétences communautaires limitée à 1% l'an permet de conserver une situation financière saine**
 - Progression moindre de l'endettement en raison d'une diminution plus réduite de l'épargne
 - En fin de période, un endettement mieux calibré à la capacité de remboursement de la CAVM
- ✓ **Un point de vigilance : les charges de gestion générées par les nouveaux équipements**

Synthèse

- ❑ Une perspective de recettes de fonctionnement peu dynamiques dans les 5 prochaines années, à taux d'imposition inchangés

- ❑ Le maintien du rythme actuel d'investissements conditionné à une progression des dépenses de fonctionnement générées par les compétences communautaires ne dépassant pas 1% l'an
 - Nécessaire vigilance sur les coûts de gestion induits par les nouveaux investissements

- ❑ La nécessité de rechercher de nouvelles marges de manœuvre pour limiter la baisse de l'autofinancement
 - Mise en place de la taxe de séjour
 - Suivi des bases d'imposition
 - Mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences : les emplois de demain ne sont pas ceux d'aujourd'hui
 - Développement de la mutualisation
 - Suivi renforcé des satellites (associations, syndicats, établissements publics,...)
 - Optimisation de la gestion du patrimoine communautaire